

## RÉSUMÉS

### I. ACTES DU COLLOQUE « PORT-ROYAL DANS LA RÉFORME CATHOLIQUE (1602-1627) »

#### 1. Introduction

Jean MESNARD

*Introduction : le concile de trente et la réforme de Port-Royal*

L'évocation du concile de Trente semble aller de soi pour l'ouverture du colloque. Pourtant, le Concile n'a été que fort peu abordé par les études historiques consacrées à la vie religieuse et à la spiritualité. L'influence du concile de Trente semble avoir été majeure lors de la journée du Guichet. Il est éminemment probable que les innombrables lectures auxquelles s'est livrée la mère Angélique pendant ses années de doute et de recherche, lui ont fourni une initiation substantielle aux thèmes majeurs qui y furent débattus.

Outre les chapitres touchant au statut des réguliers, il est possible, en approfondissant l'analyse, de chercher des affinités plus générales entre les orientations du Concile et celles qui s'ébauchaient et tendaient à se développer à Port-Royal. Malgré les décalages existant entre les deux réformes, qu'il s'agisse de la chronologie, de leur retentissement et de leur importance objective, il existe des convergences indéniables d'ordre théologique, spirituel, ecclésial, ainsi que dans le domaine de l'histoire des mentalités.

#### 2. Le Monastère et sa réformatrice

Jean LESAULNIER

*La Première communauté de la mère Angélique Arnauld*

Quand la jeune Angélique Arnauld prend possession de l'abbaye où elle a été intronisée abbesse à onze ans, elle trouve une maison en piteux état, une petite communauté de religieuses, une douzaine au total, peu instruites, à la vie

conventuelle routinière et à la vie spirituelle peu approfondie. Aussi quand elle décide d'introduire la réforme dans son monastère, elle rencontre de nombreuses résistances, venant de sa famille, de ses sœurs et de son ordre, moult obstacles et des écueils, dont les moindres ne viennent pas de sa propre personnalité et de ses propres insuffisances. La réforme nécessitait d'abord une conversion intérieure, qui s'imposera à elle, et à ses religieuses, pour retrouver l'application de la règle de saint Benoît, en accord avec ceux des cisterciens qui sont les principaux réformateurs de Cîteaux au début du XVIIe siècle et qui l'accompagneront jusqu'à la sortie de Port-Royal de l'ordre en 1627. Soutenue et déterminée, elle conduira son monastère, qui s'étoffera se renouvellera profondément au point d'en faire l'un des fleurons de la réforme catholique en France.

Par Anne-Claire VOLONGO

*Les Souvenirs d'une réformatrice : Angélique Arnauld à travers sa correspondance inédite*

Si la mère Angélique refusa jusqu'à la fin de sa vie de formaliser une méthode pour réformer, elle ne cessa de transmettre son expérience à celles qui le lui demandaient. Cette partie de la correspondance d'Angélique Arnauld est restée en grande partie inédite c'est-à-dire absente de l'édition imprimée de 1742-1744. Ces lettres sont certes d'un intérêt inégal mais le caractère répétitif de certaines recommandations de la mère Angélique fait ressortir les points essentiels de sa réforme. Elle y insiste en particulier sur les enjeux : vœu de pauvreté, retour à une vie simple, mais aussi sur les moyens pour mettre en œuvre la réforme : séparation du monde, choix des directeurs, pièges à éviter. À travers cette documentation, c'est le portrait d'une abbesse forte de ses convictions, mais aussi consciente encore de ses difficultés et traversée de doutes qui apparaît.

F. Ellen WEAVER LAPORTE

*Deux grands monastères parisiens : Port-Royal et Montmartre et la Réforme catholique en France*

Si celle de Montmartre ne fut pas aussi dramatique que celle de Port-Royal, marquée par la fameuse journée du Guichet, les deux monastères ont été fortement influencés par le concile de Trente dans la mise en œuvre de leur réforme. Malgré leur différence d'âge, les vies des abbesses Marie de Beauvilliers et Jacqueline Arnauld ont connu des trajectoires parallèles. Toutes deux, marquées par des prédicateurs, ont restauré le cloître, le plain chant de l'Office Divin, l'observance du silence, de la pauvreté, et autres, en conformité avec la règle de saint Benoît.

### **3. Port-Royal au sein du mouvement des réformes**

Thomas M. CARR

*Angélique Arnauld et la promotion 1591 (Françoise de Néréstang, Louise de Marillac, Antoinette Micolon)*

La Mère Angélique fait partie d'une génération de réformatrices et fondatrices nées vers 1591 remarquables par leur dynamisme. Il serait intéressant de comparer son parcours à celui de trois de ces femmes, nées la même année ou l'année d'après : une cistercienne, Françoise de Néréstang, abbesse de la Bénisson-Dieu et pour les ordres actifs, Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité et Antoinette Micolon, née en 1592, fondatrice ursuline en Auvergne. L'article les compare sous quatre angles : leur conversion à la vie religieuse et l'idée qu'elles en font; le rôle de leur famille; leurs relations avec leurs directeurs.

Jean-Luc COUSINAT

*Port-Royal dans les débuts de l'Étroite Observance. Trois acteurs du mouvement : Claude de Kersaliou, Étienne Maugier et Julien Warnier*

La mère Angélique a été liée à certains pères de l'Étroite Observance, apparue vers 1598-1599, jusqu'à sa rupture avec l'ordre de Cîteaux en 1627. Trois moines et supérieurs du renouveau cistercien, tous sortis de mouvements de réforme locaux, l'ont assistée officiellement dans ses projets de réforme : Claude de Kersaliou, instigateur de la journée du Guichet, le controversé Étienne Maugier, et Julien Warnier, le fondateur caché. Même après son départ de l'ordre, l'abbesse de Port-Royal est toujours restée attachée à la rigueur qui est inscrite au cœur de la réforme cistercienne.

Léon WUILLAUME, s.j.

*Les Pères Suffren et Binet : deux directeurs jésuites dans la réforme de Port-Royal*

Dans les premières années de la réforme de Port-Royal, quelques jésuites y figurent comme prédicateurs, confesseurs et directeurs de conscience, notamment les pères Jean Suffren, confesseur de la reine Marie de Médicis, et Étienne Binet, ami de François de Sales. Tous deux tenaient en haute estime la Mère Angélique et malgré quelques réserves sur le choix et le poids des performances ascétiques, ils encouragèrent sa réforme et entretenirent avec elle et plusieurs soeurs des relations cordiales voire amicales. À partir de 1626, sous la pression des événements, les prêtres séculiers – et dans un premier temps les oratoriens, sont désormais souhaités et privilégiés à Port-Royal. Les jésuites n'avaient aucune raison d'y poursuivre leur activité.

#### 4. Réforme et vie spirituelle

Éva Madeleine MARTIN

##### *Le Chant des anges*

Les témoignages attestant de la grande qualité du chant à Port-Royal sont nombreux et résultent de la conjugaison de plusieurs éléments : environnementaux et personnels, cisterciens, salésiens, et tridentins. Pourtant, au début du XVIIe siècle, la décadence du plain-chant était encore courante dans les monastères de femmes malgré les recommandations formulées, en 1563, par le concile de Trente qui préconisait un renouvellement de la pédagogie vocale, avec l'institution de séminaires où l'enseignement du chant accompagnerait celui de la grammaire.

D'après les religieuses de Port-Royal, c'est Agnès Arnauld qui était la figure centrale du chant dans l'abbaye. Par ses penchants pour la liturgie, celle-ci rejoignait les enseignements de Bérulle dans leurs implications mystiques. Le chant à Port-Royal n'a probablement jamais été strictement codifié. Toutefois, des partitions conservées à la bibliothèque Sainte Geneviève, datant de la seconde moitié du dix-septième siècle, laissent entrevoir de nombreux aspects du plain-chant traditionnel qui y étaient préservés.

Simon ICARD

##### *La Réforme de Port-Royal : un retour à l'esprit de saint Bernard*

Les *Constitutions* de Port-Royal présentent la réforme de la mère Angélique Arnauld comme un retour à « l'esprit de saint Bernard ». Or ni les *Constitutions* ni les récits de la réforme rédigés dans les années 1650 ne permettent véritablement de comprendre la tradition cistercienne dans laquelle s'inscrit la communauté de Port-Royal, c'est-à-dire la manière dont s'est transmis l'héritage des pères fondateurs dans les premières décennies du XVIIe siècle. Les correspondances originales des premiers directeurs – capucins, feuillants et cisterciens de la future Étroite Observance – invitent à prendre du recul face au mythe d'une réforme née de la seule conversion de la mère

Angélique et menée contre l'Ordre de Cîteaux. Elles éclairent également d'une lumière nouvelle la pratique de l'oraison dans les premiers temps de la réforme. Saint Bernard y apparaît comme un modèle et son autorité se révèle décisive lorsque Port-Royal se sépare de l'Ordre cistercien.

## **5. Les récits de la réforme et la formation d'un mythe**

Agnès COUSSON

### *Raconter la réforme : de l'histoire au mythe*

En 1652, dans le cadre du travail de mémoire entrepris à Port-Royal sur la mère Angélique Arnauld, Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, sa nièce, religieuse de la communauté, entame une longue relation, qu'elle n'achèvera qu'en 1673. Elle y raconte la jeunesse de l'abbesse et la manière dont elle établit la réforme à Port-Royal, puis à Maubuisson. La communication se propose de montrer l'usage qu'Angélique de Saint-Jean fait de la biographie et les fonctions qu'elle lui assigne. L'étude s'intéresse dans un premier temps au portrait de la mère, composé selon les codes des récits légendaires, puis à la présentation de sa réforme. Elle met ensuite à jour les liens entre le récit du passé, la constitution de l'identité collective et la défense de la communauté.

Julie FINNERTY

### *Continuité et rupture ? Angélique de Saint-Jean face à l'héritage de sa tante*

Cet article étudie l'image de la Mère Angélique et de sa réforme dans le Port-Royal de sa nièce, la Mère Angélique de Saint-Jean, notamment à travers les lettres et les conférences de cette dernière. Pendant son abbatiat à Port-Royal, de 1678 à 1684, Angélique de Saint-Jean insiste sur la mise en application des règles instaurées par sa tante. Toutefois, cette fidélité à la réforme de 1609 n'est pas sans conséquence. Dans son désir de pouvoir

continuer librement la réforme de la Mère Angélique, sa nièce se met en opposition avec les pouvoirs royal et ecclésiastique de son temps. Cet article examinera le contexte de cette rupture, et la défense par Angélique de Saint-Jean de la réforme de sa tante et finalement du monastère.

Guy BASSET

*La Réforme de Port-Royal dans le Nécrologe*

Le *Nécrologe*, à l'exception d'une préface, des catalogues des abbesses et des confesseurs et d'une ode tardive sur la destruction de Port-Royal, ne comporte que des notices de personnes. La trace de la réforme est donc à chercher dans les notices elles-mêmes. Celle-ci n'est pas conçue comme une révolution mais s'inscrit dans une histoire qui remonte à la création même de l'abbaye en 1204. À travers les portraits des sœurs et des proches du monastère, on peut appréhender les adhésions et les résistances qu'a pu susciter la réforme au sein même de l'abbaye mais aussi envisager son impact sur d'autres institutions.

Véronique ALEMANY

*La Journée du Guichet, fortune littéraire*

L'auteur traite de l'écriture aux premier puis second degrés du fameux épisode dit de la journée du guichet qui, le 25 septembre 1609, marqua le début de la Réforme de l'abbaye de Port-Royal. Du témoignage condensé et non factuel de la mère Angélique Arnauld, et des souvenirs rapportés par ses consœurs, sa nièce, la mère Angélique de Saint-Jean a composé un récit inaugural de cette journée qui participe au mythe naissant de l'histoire de Port-Royal. Les mémorialistes du XVIII<sup>ème</sup> siècle conservent cette préoccupation hagiographique et se conforment aux récits dramatiques du siècle antérieur. Ceux-ci restent la source documentaire de la transcription littéraire qu'en fait Sainte-Beuve mélangeant narration romantique, analyse psychologique, critique littéraire. Il faut attendre près d'un siècle et demi pour que la journée

du guichet soit intégrée par des écrivains -exclusivement des femmes- dans deux monographies sur l'abbesse réformatrice, dans un essai psychanalytique sur ses comportements de femme violentée et enfermée, puis, de façon incidente, dans un roman. Bien qu'événement majeur de la Réforme de Port-Royal, l'épisode du guichet n'a pas eu le traitement littéraire qu'il mérite et n'a pas encore trouvé sa place dans « le redéploiement de l'évocation de Port-Royal » depuis le dernier tiers du XXème siècle. Pourquoi ?

## 6. Conclusions

Emmanuel BURY

*Conclusions. La Réforme catholique à Port-Royal : du mythe à l'histoire*

Le XVII<sup>e</sup> siècle marque, plus encore peut-être que le siècle précédent, le difficile tournant de la modernité dans les domaines de la théologie, de la spiritualité et de l'ecclésiologie, comme si les ruptures brutales du XVI<sup>e</sup> siècle appelaient désormais à une réorganisation, à un renouveau constructif dont le concile de Trente avait tracé les grandes lignes. À lire les contributions du présent volume, on prend conscience que la singularité d'une démarche et la psychologie complexe d'une femme d'exception a débouché sur une réforme profonde de la spiritualité et des idées religieuses.

Les travaux regroupés ici permettent de comprendre la réforme de Port-Royal dans le cadre plus général de la Réforme catholique, et de mieux saisir ce que fut le projet de Port-Royal avant l'avènement du jansénisme. Situer cette réforme dans le large horizon des aspirations à une spiritualité nouvelle permet de ne pas réduire le monastère au seul jansénisme et lui rend la juste place qu'il mérite dans le renouveau catholique du premier XVII<sup>e</sup> siècle.



## II. SUPPLÉMENTS AU COLLOQUE

Bertrand MARCEAU

### *Visite de Port-Royal en 1604*

Le 17 décembre 1604, l'abbé général de Cîteaux Nicolas Boucherat rédige une carte de visite de l'abbaye de Port-Royal des Champs. En marge du colloque, il a paru utile de donner une nouvelle édition de la carte de visite, qui est l'une des rares descriptions contemporaines de Port-Royal avant la réforme. Ce texte détaillé permet en effet de mieux connaître la situation de l'abbaye et il semble utile de le confronter aux autres sources.

SŒURS DE LA GRÂCE-DIEU

### *Vers l'union de trois communautés cisterciennes*

La communauté cistercienne qui a habité l'abbaye de la Grâce-Dieu depuis 1927 est la continuation de la Communauté de Port-Royal de Paris après la séparation de 1665. Afin de faire face à un manque cruel de vocations, les religieuses ont décidé de s'unir aux abbayes de Belval et d'Igny. La nouvelle communauté a pris le nom de Notre-Dame du Val d'Igny et s'est installée à Igny, dans le diocèse de Reims.

## III. VARIA

Yuka MOCHIZUKI

### *Genèse littéraire de la Fréquente Communion*

Rédigée par Antoine Arnauld, sous l'égide de Saint-Cyran, avec l'aide de plusieurs Messieurs de Port-Royal, la *Fréquente Communion* est l'archétype des futures activités littéraires de Port-Royal, telles la préparation des *Provinciales* et la traduction de la Bible. Une analyse historique et stylistique ainsi que le dépouillement des correspondances permettent de mieux

appréhender les étapes de ce travail collectif mais aussi d'attribuer à Antoine Arnauld la paternité de la préface, question qui fut l'objet de nombreux débats.

Philippe MOULIS

*Ange gardien, démons et prêtres jansénistes dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer : la possession d'Offrethun (1717-1718)*

Les archives départementales du Pas-de-Calais ont conservé un document troublant. En 1718, sept prêtres firent, devant notaire, une déposition relative à une possession démoniaque. Les faits se déroulèrent dans le Boulonnais et plus précisément dans les paroisses d'Offrethun, de Doudeauville et de Marquise. L'affaire prend une dimension particulière dans le contexte de l'opposition à la bulle *Unigenitus* et peut être perçue comme une tentative de légitimation de l'appel lorsque l'on remarque que ces sept prêtres étaient tous jansénistes.

Dominique FABRE

*Charles-Jacques Saillant, médecin et prêtre (1747–1814)*

Devenu prêtre à 50 ans après avoir été médecin, Charles-Jacques Saillant fut un acteur influent de la réorganisation de l'Église constitutionnelle au sortir de la Révolution. Ferme dans ses actes, modéré dans ses écrits, il illustre, à travers les polémiques avec d'autres membres du « parti » janséniste, les fragmentations et recompositions, selon les thèmes, de la mouvance de ceux qui se réclament de ce qu'il est d'usage d'appeler l'École de Port-Royal.

Bernard GAZIER et Philippe LUEZ

*La Guerre des fables ? La biographie de Philippe et Jean-Baptiste de  
Champaigne par Augustin Gazier*

Récemment mise en cause dans un article à l'occasion de l'exposition Champaigne du Musée de Lille, la biographie par Augustin Gazier de Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne mérite d'être replacée dans le contexte de sa rédaction. Elle livra en effet un éclairage sur deux artistes alors méconnus et pratiquement pas étudiés. Augustin Gazier est connu pour son souci des sources, qu'il recensait et exploitait systématiquement. Loin du procès d'intention qui lui a été fait, il a le mérite d'avoir rédigé la première synthèse sur les connaissances de l'époque et d'avoir notamment intégré les débats de l'historiographie belge.